

Nombre de participants : **19.**

Réunion ouverte à **14 h 15.**

I. Lecture du PV de l'AG du 1^{er} décembre 2017	2
II. Le Mot du Président	2
III. Rapport d'activité pour l'année 2018	2
IV. Le site internet de PARI	4
V. Rapport des Trésoriers	5
VI. Rapport des Réviseurs aux comptes – Approbation des comptes	6
VII. Quitus aux trésoriers	6
VIII. Cotisations 2018	6
IX. Budget prévisionnel 2019	6
X. Élection des Réviseurs aux Comptes	6
XI. Agenda des réunions 2019	6
XII. Divers, clôture de l'Assemblée Générale	7
Annexe	8



Le Président, Henri KRUTH, ouvre la 24^e Assemblée générale de l'Association PARI.



I. Lecture du PV de l'AG du 1^{er} décembre 2017

Le PV 2017 est présenté par Jean DUCRET, puis soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017 est approuvé à l'unanimité.

II. Le Mot du Président

Henri KRUTH présente son rapport moral.

Je tiens à remercier les membres de votre Comité qui ont encore beaucoup travaillé pendant cette année 2018.

Merci à vous d'être présents pour cette Assemblée Générale, qui n'est certes pas la réunion la plus intéressante, mais pour le comité elle est importante.

Nous vous devons de vous rendre compte de la gestion de votre Association, du devenir de vos cotisations et des éventuels projets. En plus, cela nous permet d'échanger hors d'une réunion à thème.

Faites-nous part de vos souhaits pour les thèmes à aborder lors de nos futures réunions.

Nous sommes à ce jour 142 adhérents, dont 13 nouveaux qui se sont inscrits au courant de cette année 2018.

Nous avons radié 15 membres qui n'ont pas payé leurs cotisation 2017 et 2018.

Le nombre de participants aux réunions dépasse généralement les 60 personnes.

Nous sommes encore représentés au Conseil de Faculté en tant que « personne qualifiée ».

Comme nous le verrons lors de la présentation des comptes, le nombre de cotisations perçues est constant mais, comme tous les ans, il reste encore des efforts à faire. Comme dit au début de mes propos, nous avons dû radier des membres qui n'ont pas acquitté leur cotisation.

Au concours de sécurité 2018 organisé par la CARSAT, 10 entreprises adhérentes à PARI ont été récompensées, recevant une trentaine de récompenses : 4 entreprises avec 1 récompense, 1 avec 2, 2 avec 3, 1 avec 4, 1 avec 6 et 1 avec 8).

Comme pour les années précédentes, les nouveaux adhérents seront toujours exemptés de cotisation la première année de leur adhésion, sauf les consultants et organismes de formation ou de contrôle.

Nous avons dorénavant à la disposition des membres, un bulletin de veille réglementaire : « Environnement et sécurité » gracieusement transmis par NOVALLIA, grâce à Christophe SCHWARZ, membre lui-même de notre association. En espérant que vous en appréciez son contenu...

Pour conclure le Président souhaite, au nom de l'ensemble du Comité, à tous et à leurs proches de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2019.

III. Rapport d'activité pour l'année 2018

Le rapport d'activité est présenté par Jean-Michel LAPLANCHE.

Voici le résumé de notre activité de l'année 2018, consultable sur le site de PARI, n'oubliez pas de vous y inscrire.

TOUS les comptes rendus de réunions, ainsi que TOUS les diaporamas de toutes les interventions y ont été déposés. Cette année nous avons eu

- onze réunions de Comité et de groupe de travail,
 - cinq pour la préparation de nos réunions plénières « habituelles », y compris l'AG.
 - une pour préparer le 25^e anniversaire !
- quatre réunions plénières à thèmes, qui ont regroupé en moyenne 46 participants.

III.1. Le 09 février 2018 réunion sur le PRST3 et la gestion des émotions dans le cadre du travail

56 participants, à l'Architrave CARSAT Strasbourg.

Dans un premier temps Nounours n'en a fait qu'à sa tête, en accueillant les participantes et participants avec des câlins ; mais qui, de Henri ou du Nounours, avait le plus de succès ? Cela reste un mystère !



○ **Le PRST3**

Suit la présentation du Plan Régional de Santé au Travail 3 (PRST 3) par M^{me} Valérie BEPOIX et M. Raphaël D'OVIDEO de la DIRECCTE

Après avoir parcouru le bilan du PRST 2, ils nous ont présenté les axes thématiques de ce plan en repositionnant les secteurs sensibles et particulièrement visés par le plan 3, ainsi que le lien incontournable qui doit être fait avec le Document unique, qui reste manquant dans bien des PME et TPE. Ils ont présenté la gouvernance constituée par le Comité régional et qui comprend les Partenaires sociaux, ainsi que la nouvelle échelle géographique du Grand Est.

S'en est suivi l'énumération détaillée des 3 actions du PRST 3,

1. Action 1 : évaluation des risques dans le secteur des services à la personne ;
2. Action 2 : réduction de l'utilisation des produits cancérigènes dans le secteur des garages ;
3. Action 3 : chutes de hauteur dans le BTP ;

ainsi que des fiches action telles que :

- l'amélioration du suivi des salariés intérimaires,
- l'amélioration des connaissances en santé au travail,
- l'offre de service à l'attention des TPE, PME,
- les RPS,
- le maintien en emploi et la QVT
- etc.

○ **La gestion des émotions dans le cadre du travail**

Ensuite, la présentation par M^{me} Iwona CICHALEWSKA « Quel sens donner aux émotions dans le cadre du travail ? » qui nous a révélé les difficultés à montrer ou ressentir nos émotions dans le cadre du travail. Cela l'a amené à rappeler la théorie des 3 cerveaux (ne prenez pas la grosse tête !). Nous avons compris que l'entreprise devait se préoccuper d'apprendre à les gérer notamment pour « l'intelligence émotionnelle », celle qui nous conduit à nous poser des questions (pour les préventeurs c'est bien). Il s'en est suivi un échange de questions-réponses avec la salle.

Nous avons conclu en faisant le lien avec la QVT et en annonçant la remise de la médaille de la CARSAT à Henri qui l'a dédiée à l'Association, avant de prendre le verre de l'amitié.

III.2. Le 6 avril 2018 : les EPI

59 participants, chez ARTHUR METZ à Marlenheim.

Henri a introduit la réunion comme à son habitude et Gilles BUDKEWITSC, SOCOTEC, Thomas RAPP et Didier KNAPP de FIPROTEC, Groupe RG ont lancé leurs présentations.

Elles ont débuté par les définitions des obligations et réglementations encadrant ces équipements, en mettant bien en valeur l'évaluation des risques en amont à toute démarche de prévention.

Puis ils ont abordé les différentes catégories d'EPI selon le niveau de risque. L'obligation de mise à disposition, les vérifications périodiques ont été rappelées, ainsi que le cadre réglementaire. Ont suivi la présentation de la « Plateforme EPI de cat. III » et un échange de questions-réponses avec la salle.

Henri a donné quelques informations concernant l'Association et a rappelé qu'elle avait 25 ans ! en mentionnant la fidélité des membres, l'accès aux différents documents sur le site etc. Nous sommes ensuite conviés à la visite de la cave Arthur Metz et au verre de l'Amitié pour clôturer la journée.

III.3. Le 22 juin 2018 : la pénibilité, l'évolution 18001 vers 45001 et le RGPD contrainte ou opportunité ?

45 participants, au restaurant 6/9 à Duppigheim.

○ **Le C2P le dispositif pénibilité**

M^e Nathalie KLEIN, de FIDAL, nous explique les aménagements de ce compte professionnel de pénibilité, elle présente le droit d'accès aux informations et détaille les ordonnances Macron.

Elle fait également le point sur les 10 facteurs de pénibilité, sur les 6 retenus, ainsi que les critères applicables, et donne des précisions sur l'arrêté qui fixe la liste des maladies professionnelles et des maladies hors tableaux pouvant résulter de 4 facteurs et être attestées par la CPAM.

- **L'évolution de l'OHSAS 18001 vers l'ISO 45001 un nouveau challenge**

M. Christophe SCHWARZ, de Novallia, présente la transition de la norme OHSAS 18001 vers l'ISO 45001 en intégrant des retours d'expérience.

Il indique que la norme 18001 ne sera plus valide dès mars 2021 et précise que la France n'a pas voté pour cette norme, compte tenu de la lourdeur du dispositif pour les PME et TPE.

Nous retenons que « l'Homme » est au cœur du système, basé sur la « HLS » des normes Iso 9001 et 14001 en 10 chapitres, avec le « leadership » encore plus présent.

- **Le RGPD contrainte ou opportunité ?**

par M. Éric FLEURIVAL de la S^{té} FLEURIVAL.

Le Règlement Général de Protection des Données est entré en application en Europe le 25 mai 2018.

M. FLEURIVAL nous explique l'implication et la co-responsabilité des entreprises détentrices du fichier, avec leurs sous-traitants. Il rappelle l'obligation de se soucier de la sécurité des matériels contenant des données. Les amendes peuvent atteindre 4% du chiffre d'affaires. C'est l'occasion pour les entreprises d'améliorer la confiance dans les relations avec ses salariés et également ses clients.

III.4. Le 12 octobre 2018 : le CSE et son fonctionnement, l'évolution de l'ADR 2019 et le jeu pédagogique sur les RPS.

53 participants, à l'Architrave.

- **Le CSE et de son fonctionnement**

Maître Nathalie KLEIN (FIDAL) aborde l'ordonnance Macron, rappelle la fusion de différentes instances DP, CHSCT et CE.

Elle mentionne les délais et dates de mise en place, indique les seuils de salariés et exprime les contraintes en cas d'accord ou d'absence d'accord collectif et donne les précisions sur les représentants de proximité.

Elle nous indique la durée du mandat de 4 ans, les délais de consultation, puis entre dans les détails liés aux heures de délégation qui peuvent être mutualisées entre titulaires et suppléants, nous détaille l'aspect financier et répond ensuite aux questions de la salle.

○ L'évolution de l'ADR 2019.

M. Christophe SCHWARZ (NOVALIA) présente l'édition 2019 de l'ADR (« Accord for Dangerous goods by Road ») en commençant par indiquer qu'il y avait beaucoup de modifications.

L'ADR est complété par l'arrêté TMD du 3 avril 2018. Nous abordons la définition des expéditeurs puis des tâches du conseiller à la sécurité, qui seront revues et publiées, la modification de certaines dispositions spéciales concernant les machines et création de nouveaux codes.

- **Jeu pédagogique sur les RPS et le DUERP.**

par M^{me} Chloé SCHMITT (ARACT Grand Est).

Ce jeu créé en 2006 « Les RPS dans le document unique », est basé sur la méthode de l'analyse de la situation de problème, il propose une méthode pour se former à l'analyse de situation de travail, en explorant les différentes dimensions des conséquences. Le plateau de jeu scénarise la démarche, un guide pédagogique ainsi qu'une clé USB et une grille de cotation sont fournis. Commercialisé au tarif de 180 € TTC, le jeu est en vente exclusivement sur le site « anact.fr ».

Pour conclure ce CR d'activité, cette année 9 numéros de notre « Pari-Bref », qui se trouvent en ligne sur le site de l'Association, ont été réalisés.

Jean-Michel LAPLANCHE souhaite à toutes et tous, ainsi qu'au Comité, de bonnes fêtes de fin d'année.

IV. Le site internet de PARI.

Manuel KULINICZ présente l'évolution du site en 2018.

Le « Nouveau site » Internet date de 2017.

À ce jour, 85 membres sont inscrits sur le site (pour mémoire, l'ancien site comprenait, en 2016, 121 membres inscrits) mais on a observé en 2018 une progression de 12 personnes par rapport à 2017.

- **Référencement du site :**

en tapant « Association PARI » sur Google, le site de l'association apparaît en premier.

- Pages les plus consultées :
ce sont les mêmes qu'en 2017 et 2016 :
 - Oups,
 - Le comité,
 - Qui sommes-nous,
 - Nous contacter.
- Reprise de la gestion du site en interne.

Jusqu'à présent nous avons une maintenance du site par un informaticien or celui-ci a arrêté cette activité.

La reprise de la gestion globale du site sera donc faite en interne (hébergement...)

- Remontées, commentaires, demandes :
pas de demandes spécifiques en 2018.

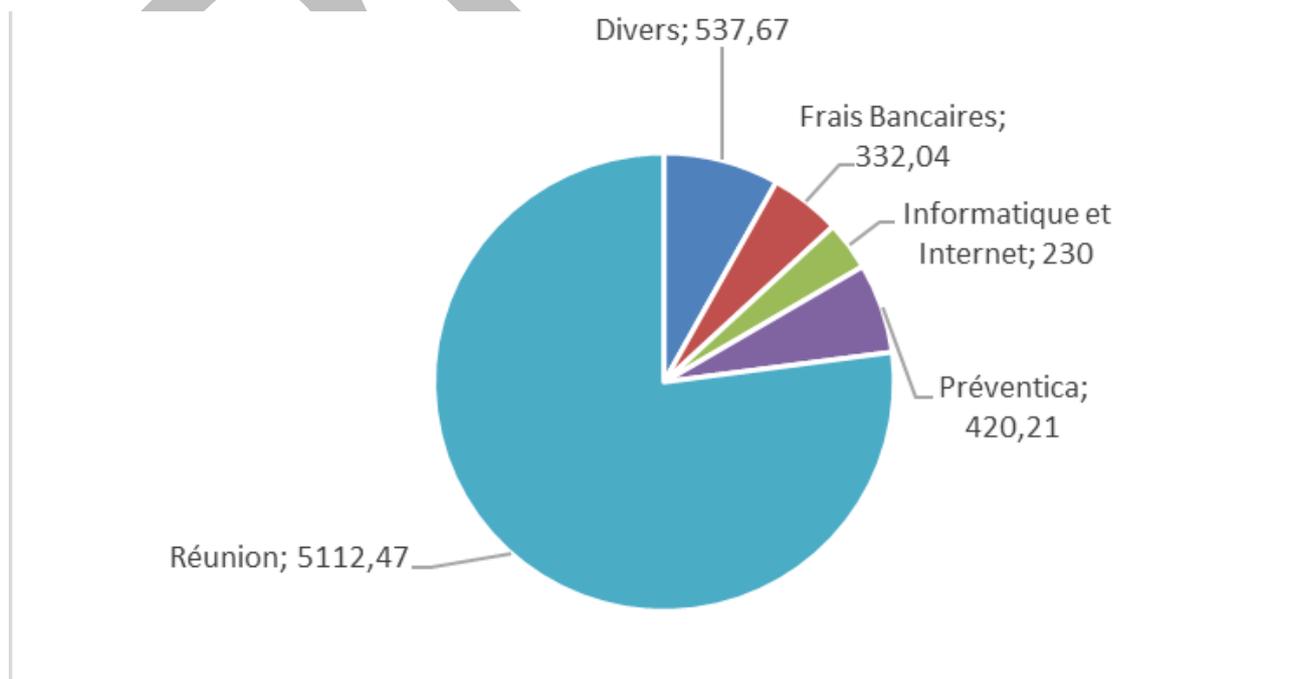
Quelques demandes de réinitialisation de mots de passe.

V. Rapport des Trésoriers.

Étienne PERRIN présente le budget 2018.

		BUDGET		REEL		Commentaires
Rappel soldes 2017	Compte courant	1 060,83 €	5 875,05 €	1 060,83 €	5 875,05 €	
	Livret bleu	4 814,22 €		4 814,22 €		
Recettes 2018	Entrées cotisations	5 335,00 €	5 380,00 €	5 600,00 €	5 641,29 €	dont 600€ au titre de cotisations 2017; 2 cotisations de 50€ et 4 membres bienfaiteurs
	Intérêts livret bleu 2017	45,00 €		41,29 €		
Dépenses 2018	Banque et assurances	300,00 €	5 170,21 €	332,04 €	6 632,39 €	5€/trimestre sur compte courant des associations de frais supplémentaires
	Réunions	4 000,00 €		5 112,47 €		
	Informatique et Internet	250,00 €		230,00 €		
	Divers	200,00 €		537,67 €		
	Préventica	420,21 €		420,21 €		totem PARI et badges
Solde 2018			6 084,84 €		4 883,95 €	

Répartition des dépenses :



VI. Rapport des Réviseurs aux comptes – Approbation des comptes.

En l'absence des réviseurs aux comptes excusés, Étienne PERRIN présente leur rapport (Cf. Annexe).

Mandatés par l'AG 2017, Éric DELAUNAY et Serge MERTZ ont vérifié les comptes clos le 13 novembre 2018.

Pour l'exercice 2018, conformément à leur mission, les Réviseurs aux comptes déclarent que l'ensemble des documents comptables nécessaires à la vérification des comptes ont été mis à leur disposition. Les contrôles effectués par pointage ont permis de constater que les soldes en banque concordaient bien avec les extraits de comptes de l'Association.

Ils ont pu vérifier les comptes dans de bonnes conditions et n'ont à signaler aucune irrégularité ou inexactitude. Ils recommandent donc l'approbation des comptes de l'exercice 2017 tels que présentés par Magali COPPIN et Étienne PERRIN.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

VII. Quitus aux trésoriers.

Quitus est voté à l'unanimité aux trésoriers, Magali COPPIN et Étienne PERRIN.

VIII. Cotisations 2018.

Le Comité propose de maintenir les cotisations (la dernière augmentation remonte à 2016) :

- à 55 € pour les membres actifs,
- à 110 €, ou plus, pour les membres bienfaiteurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

IX. Budget prévisionnel 2019.

Étienne PERRIN présente le projet de budget pour 2019 :

Rappel soldes 2018	Compte courant	428,44 €	4 883,95 €
	Livret bleu	4 455,51 €	
Recettes prévisionnelles 2019	Entrées cotisations	5 400,00 €	5 445,00 €
	Intérêts livret bleu 2018	45,00 €	
Dépenses prévisionnelles 2019	Banque et assurances	350,00 €	5 400,00 €
	Réunions	4 500,00 €	
	Informatique et Internet	250,00 €	
	Divers	300,00 €	
Solde prévisionnel 2019			4 928,95 €

X. Élection des Réviseurs aux Comptes.

Élise RUDOLF et Nicolas DELINSELLE se présentent en tant que réviseurs aux comptes pour l'année 2019.

Ils sont élus à l'unanimité.

XI. Agenda des réunions 2019.

Henri présente le calendrier des réunions 2019

- 15 février 2019 : avec pour sujet « les exosquelettes », Aude propose de nous accueillir chez Merck-Millipore.
- 12 avril 2019.

- 14 juin 2019.
- 11 octobre 2019 (les Cuisines SCHMITT proposent de nous accueillir).
- 13 décembre 2019 (Assemblée Générale).

Thèmes possibles :

1. Aude propose de traiter l'évacuation d'un site en cas d'alarme, comment est-on sûr d'avoir la totalité des personnels aux points de rassemblement ? gestion, suivi, perception par le personnel, comment faire pour que l'évacuation soit efficace.
2. L'assemblée propose d'inviter les membres de PARI pour faire une réunion consacrée à la création d'un nouveau logo pour l'Association. Henri précise qu'effectivement le logo actuel date de la création de l'Association, il propose d'organiser une soirée à thème sur ce sujet.

Les adhérents sont invités à proposer d'autres sujets qui les intéressent pour des réunions plénières ou des soirées à thème. Nous organiserons les réunions en conséquence.

XII. Divers, clôture de l'Assemblée Générale

Étienne PERRIN précise qu'à Mulhouse il va consacrer la journée du 19 mars 2019 à une présentation de points d'actualité, de nouveautés, il y présentera tout ce que le CNPP fait sur des sujets non habituels.

Laurence APPEL (ARLANXEO ex LANXESS) demande comment, à part PRÉVENTICA, PARI se fait connaître ?

Henri KRUTH répond que c'est essentiellement le bouche-à-oreille qui fonctionne. Il y a également la CARSAT et la DIRECCTE qui nous connaissent bien et nous font connaître. Au départ les réunions se faisaient dans les entreprises ; actuellement ce n'est possible que dans celles qui peuvent accueillir 50 à 60 personnes, d'où l'intérêt aussi de ne pas grandir démesurément et de n'avoir que des membres intéressés et motivés.

Le format actuel, des réunions courtes allant à l'essentiel, qui permettent pour les personnes intéressées par un sujet de l'approfondir, semble avoir du succès.

Jean-Michel LAPLANCHE précise que les soirées à thèmes sont une autre alternative à re-développer.

Étienne PERRIN signale un film réalisé par l'entreprise COLAS sur les addictions que nous consultons en direct pendant la réunion : rechercher sur Google « Colas addiction » ; film très bien construit, réaliste et convainquant.

Aucune question complémentaire n'étant posée, Henri KRUTH clôt la 25^e Assemblée générale de l'Association PARI, il remercie tous les participants et les convie à boire le verre de l'Amitié : chocolat, jus de fruit, thé...

La réunion est close à 15 h 30.

Strasbourg le 07 décembre 2018

Le président Henri KRUTH

Le secrétaire Jean DUCRET



Annexe

Rapport des réviseurs aux comptes

ASSOCIATION PARI Exercice 2017 / 2018

Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément à leur mission de vérificateurs aux comptes, Eric Delaunay et Serge Mertz ont procédé à la vérification des comptes clos le 13 novembre 2018, qui portent sur la période du 19/11/2017 au 13/11/2018.

Les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à disposition. Nous avons pu effectuer dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications de factures. Les soldes en banque mentionnés sont conformes aux extraits de comptes bancaires. Nous n'avons à signaler aucune irrégularité ou inexactitude. En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2018 tels que présentés par Magali COPPIN et Etienne PERRIN agissant en qualité de trésoriers de l'Association PARI.

Fait et certifié à STRASBOURG le 14 Novembre 2018

Eric Delaunay



Serge Mertz

